



D O C U M E N T S D ' I N F O R M A T I O N

Le Système de transfert de paiements de grande valeur

Le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), exploité par l'Association canadienne des paiements, est un système électronique qui permet aux institutions financières et à leurs clients de transmettre des paiements de montant élevé de façon sûre et en temps réel, en ayant la certitude qu'il y aura règlement. Le STPGV assure notamment le traitement des paiements importants à délai de règlement critique du gouvernement fédéral.

En ce moment, 16 institutions, dont la Banque du Canada, participent directement au STPGV. La plupart des flux de paiement quotidiens, mesurés en dollars, transitent par le STPGV. En 2009, le système a pris en charge une moyenne d'environ 22 250 paiements, totalisant 153,5 milliards de dollars, par jour.

[Renseignements additionnels sur les paiements et les systèmes de compensation et de règlement](#)

Le rôle de la Banque du Canada dans le STPGV

En vertu de la loi, la Banque du Canada est responsable de la surveillance générale de la sécurité du STPGV, ce qui contribue à assurer l'intégrité du système financier canadien.

La Banque du Canada garantit le règlement dans l'éventualité, extrêmement improbable, où il y aurait défaillance de plusieurs participants durant une même journée d'activité du STPGV et où la somme due par

ces derniers excéderait la valeur des titres donnés en garantie à la Banque.

Le STPGV fournit le cadre dans lequel la Banque du Canada met en œuvre sa [politique monétaire](#). Voici comment.

Chaque jour, les participants au STPGV s'envoient mutuellement des paiements. Lorsque le solde de leurs transactions est calculé en fin de journée, il se peut que certaines institutions financières doivent de l'argent, tandis que d'autres auraient des fonds excédentaires. Pour concilier ces écarts quotidiens, les participants au STPGV s'empruntent et se prêtent des fonds à un jour. Le taux d'intérêt versé sur ces prêts et les autres prêts à un jour est appelé « taux du financement à un jour ».

La Banque du Canada établit un [taux cible du financement à un jour](#), qui influe sur le taux du marché appliqué aux prêts à un jour et, par conséquent, sur les autres taux d'intérêt à court terme pratiqués au sein de l'économie canadienne. La Banque choisit un taux cible du financement à un jour en fonction de son objectif qui consiste à maintenir l'inflation future à un niveau bas, stable et prévisible.

On trouvera une description détaillée du [STPGV et du rôle du taux cible du financement à un jour dans la transmission de la politique monétaire](#).

Mai 2010

Nous aimerions connaître votre opinion. Si vous avez des commentaires au sujet de ce document, nous vous invitons à les adresser à initiatives@banqueducanada.ca.

